



GARDIENS (NE) S DE PARCS (EMPLOI TEMPORAIRE ET ÉTUDIANT)

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

Sous la responsabilité du chef de section logistique, voit à la surveillance et à l'entretien des parcs et chalets, fait l'installation de matériel tel que chaises, tables et également accueille, entre autres, des organismes et s'assure de répondre à la satisfaction de la clientèle.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES

- Pour les étudiants, être étudiant(e) à temps plein et être inscrit(e) pour l'automne 2012 dans une institution scolaire reconnue (preuve d'inscription exigée) et être âgé d'au moins 17 ans ;
- Formation de secourisme et / ou RCR (réanimation cardio-respiratoire) ;
- Débrouillardise et sens des responsabilités ;
- Habileté à faire respecter les règlements dans les parcs et faire régner le bon ordre en usant de diplomatie ;
- Faire preuve de tact, de courtoisie et de discrétion ;
- Entretenir des relations de travail efficaces avec les organismes de loisirs.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

PÉRIODE D'EMPLOI : Période estivale

HORAIRE DE TRAVAIL : Sur appel, selon des horaires variés de jour, de soir ou de fin de semaine.